

Автор(и): проф. Мария Боровинова

Дата: 29.07.2020 Брой: 7/2020



La température mensuelle moyenne pour la majeure partie du pays en juillet est comprise entre 21 et 26 °C. Les précipitations durant ce mois sont de courte durée et très souvent rares. Durant cette période, dans certaines régions, la récolte des cerises et des griottes à maturation tardive se poursuit, et pour les pommes et les pêches, la récolte des fruits des cultivars précoces commence. La croissance des pousses en juillet est terminée, les fruits augmentent intensément en taille et le processus de formation des bourgeons floraux commence. Les soins pour préserver le rendement des fruits et les arbres se poursuivent.

En juillet, dans les **vergers de pommiers** où aucune infection par la tavelure n'a été autorisée, les pulvérisations contre cette maladie sont interrompues. En présence d'infection sur les feuilles et les fruits et avec des averses fréquentes, le risque d'infections tardives et d'une augmentation du degré d'infestation des fruits persiste, ce qui nécessite également des pulvérisations durant cette période.

Pour les cultivars de pommiers sensibles à l'oïdium, la lutte contre cette maladie se poursuit également. Pour une lutte simultanée contre la tavelure et l'oïdium, il est préférable d'utiliser des fongicides efficaces contre les deux pathogènes : Embrelya – 150 ml/ha, Quimera - 20 g/ha, Kumulus DF – 600-900 g/ha, Luna Care – 300 g/ha, Score 250EC – 15-20 ml/ha, Sulgram – 750 g/ha, Thiovit Jet 80WG – 600 g/ha, Flint Max 75WG – 0,02 %, Heliosoufre C – 150-500 ml/ha, Shavit F 72WG – 0,2 %. À haute température, ne pas pulvériser avec des fongicides contenant du soufre, qui peuvent provoquer des brûlures sur certains cultivars.

Pour les cultivars de pommiers résistants ou très peu sensibles à l'oïdium, pour une lutte indépendante contre la tavelure, l'un des fongicides suivants peut être utilisé : Delan 700WP - 50 g/ha, Delan PRO - 250 ml/ha, Decibel Max - 30 g/ha, Dithane DG - 200 g/ha, Dithane M45 - 200 g/ha, Difcor 250EC - 15 ml/ha, Indar 5EW – 100 ml/ha, Karamat – 200 ml/ha, Luna Experience – 20–75 ml/ha, Luna Care – 300 g/ha, Password 25WG – 50 g/ha, Polyram DF – 0,2 %, Sancozeb 80WP – 200 g/ha, Syllit 40SC – 160 ml/ha, Syllit 544SC – 125 ml/ha, Scab 80WG captane – 188 g/ha, Sugoby – 20 g/ha, Faban – 120 ml/ha, Folpan 80WG – 0,15 %, Fontelis SC – 75 ml/ha, Chorus 50WG – 30–50 g/ha, Shardif 25EC – 20 ml/ha, Difenzone 25EC – 20 ml/ha, Dishom 25EC – 20 ml/ha.

Pour prévenir l'émergence de résistance du champignon causant la tavelure (*Venturia inaequalis*), il est préférable d'alterner les fongicides avec des mécanismes d'action différents sur le pathogène ou d'utiliser des mélanges de fongicides. Par exemple, les fongicides avec la substance active difénoconazole (Score 250EC, Difcor 250EC, Shardif 25EC, Dishom 25EC) doivent être alternés avec des fongicides à base de krésoxim-méthyle (Sugoby) ou de cyprodinil (Chorus 50WG), ainsi qu'avec des fongicides à base de dodine (Syllit 40SC) ou de captane (Scab).

Les cultivars résistants à la tavelure – Prima, COOP-10, Frolina, Liberty, Jonafree, Jonathan, Pioneer, Macfree, Pilot, Topaz, Novamac, Sava, Rubinola, etc., ne sont pulvérisés que contre l'oïdium et pour eux, l'un des fongicides suivants peut également être utilisé : Bayfidan 250EC – 15 ml/ha, Bellis – 80 g/ha, Embrelya – 150 ml/ha, Cosavet DF – 750 g/ha, Quimera – 20 g/ha, Kumulus DF – 600-900 g/ha, Luna Care – 300 g/ha, Systhane 20EW – 28-42 ml/ha, Systhane Ecozom EW – 60-185 ml/ha, Score 250EC – 15-20 ml/ha, Solfo 80WG – 750 g/ha, Sulgram – 750 g/ha, Thiovit Jet 80WG – 600 g/ha, Topaz 100EC – 25-50 ml/ha, Topsin M 70WG – 0,12 %, Flint Max 75WG – 0,02 %, Heliosoufre C – 150-500 ml/ha, Shavit F 72WG – 0,2 %.

En juillet, des pulvérisations sont également effectuées contre le carpocapse, la cochenille de San José et les mineuses des feuilles sur les pommiers. Les traitements contre les ravageurs sont combinés avec ceux contre les maladies. Pour la lutte contre le carpocapse, la liste des insecticides approuvés comprend : Avant 150EC -

33,3 ml/ha, Affirm 095SG - 300 g/ha plus 0,02 % d'adjuvant Break-Thru, Aficar 100EC - 30 ml/ha, Affirm Opti - 200 g/ha, Voliam Targo 063 SC - 75 ml/ha, Delegate 250WG - 30 g/ha, Dekka EC - 30 ml/ha, Dukat 25EC - 30 ml/ha, Efcimetrin 10EC - 30 ml/ha, Imidan 50WP - 150 g/ha, Calypso 480SC - 20-25 ml/ha, Coragen 20SC - 16-30 ml/ha, Meteor - 0,06 %, Proteus O-TEQ - 0,05-0,06 %, Sineis 480SC - 30-43,7 ml/ha, Sumi Alpha 5EC - 0,02 %, Harpoon - 100 ml/ha, Cyclone 10EC - 30 ml/ha. Parmi les insecticides indiqués, Affirm 095SG - 300 g/ha plus 0,02 % d'adjuvant Break-Thru, Aficar 100EC - 30 ml/ha, Affirm Opti - 200 g/ha, Voliam Targo 063 SC - 75 ml/ha, Delegate 250WG - 30 g/ha, Dukat 25EC - 30 ml/ha, Efcimetrin 10EC - 30 ml/ha, Calypso 480SC - 20-25 ml/ha, Coragen 20SC - 16-30 ml/ha, Sineis 480SC - 30-43,7 ml/ha, Sumi Alpha 5EC - 0,02 %, Cyclone 10EC - 30 ml/ha sont également efficaces contre les mineuses des feuilles.

Pour la lutte contre la cochenille de San José, les insecticides suivants sont enregistrés : Brai - 28-50 ml/ha, 0,03 %, Dekka EC - 50-75 ml/ha, Dursban 4EC - 150-187 ml/ha, Closer 120SC - 40 ml/ha, Meteor - 90 ml/ha, Mulligan - 30-50 ml/ha, Proximo - 28-70 ml/ha, Harpoon - 30 ml/ha.

Des pulvérisations contre l'acarien rouge du pommier sont également effectuées si le problème n'a pas été résolu en juin. Lorsque la densité de population de l'acarien rouge du pommier augmente et atteint le seuil économique de nuisance, il est nécessaire d'effectuer une pulvérisation avec l'un des acaricides : Apache EW - 100 ml/ha, Bermetin - 60-96 ml/ha, Valmec EC - 60-96 ml/ha, Vertimec 018 EC - 100 ml/ha, Voliam Targo 063SC - 75 ml/ha, Danitron 5SC - 100-200 ml/ha, Zoom 11SC - 25-50 ml/ha, Laota - 60-96 ml/ha, Milbeknock - 25 g/ha, Naturalis SC - 100-150 ml/ha, Nealta SC - 100 ml/ha, Nissorun 10WP - 75 g/ha.

Dans les vergers de **poiriers**, les pulvérisations contre la tavelure, les taches foliaires blanches et brunes doivent se poursuivre. Pour leur contrôle, l'un des fongicides listés pour la lutte contre la tavelure du pommier est utilisé. Contre le psylle commun du poirier, l'un des insecticides suivants est ajouté à la solution fongicide : Bermetin - 37,5-120 ml/ha, Vaztak New 100EC - 20 ml/ha, Valmec - 37,5-120 ml/ha, Dekka EC - 75 ml/ha, Delegate 250WG - 30 g/ha, Laota - 37,5-120 ml/ha, Meteor - 90 ml/ha, Movento 100SC - 0,12-0,15 %, Naturalis - 100-200 ml/ha, Sineis 480SC - 30-43,7 ml/ha, Sumi Alpha - 0,03 %, Harpoon - 100 ml/ha.

Pour protéger les fruits du poirier contre les vers, l'un des insecticides listés pour la lutte contre le carpocapse est utilisé.

Les pulvérisations fongicides sur les **cognassiers** sont dirigées contre la pourriture brune et les taches foliaires brunes, pour lesquelles l'un des fongicides suivants est utilisé : Captan 80WP - 150-180 g/ha, Karamat 2.5 EW - 200 ml/ha, Scab 80WG captane - 188 g/ha, Chorus 50WG - 45-50 g/ha. Pour la lutte contre les tordeuses des fruits, l'un des insecticides listés pour la lutte contre le carpocapse est ajouté à la solution fongicide.

En juillet, la récolte des cerises et des griottes se poursuit, et pour ces deux cultures, aucune pulvérisation n'est effectuée. Pendant la récolte, tous les fruits doivent être cueillis afin de minimiser l'infestation hivernale de la mouche de la cerise. De plus, tous les fruits infectés par la pourriture brune peuvent facilement être enlevés et sortis de la plantation.

Habituellement en juillet, dans les **jeunes vergers de cerisiers et de griottiers non productifs**, où le problème du puceron noir du cerisier n'a pas été résolu en juin et où la densité de population de la tenthrède du cerisier est élevée, il est nécessaire de pulvériser avec l'un des insecticides : Mospilan 20SG – 25 g/ha ou Lamadex Extra – 40-60 g/ha.

Dans les vergers de **pruniers** en juillet, les pulvérisations sont dirigées contre la pourriture brune, la rouille, la tordeuse du prunier et la cochenille du prunier. Contre la pourriture brune, l'un des fongicides suivants est utilisé : Difcor 250EC – 20 ml/ha, Indar 5EW – 150 ml/ha, Captan 80WG - 150-180 g/ha, Karamat 2.5EW – 300 ml/ha, Luna Experience – 50 ml/ha, Password 25WG – 50 g/ha, Signum – 30 g/ha, Systhane 20EW - 12,5–30 ml/ha, Chorus 50WG – 0,045 %. Parmi les fongicides listés, Signum est également efficace contre la rouille. Pour une lutte simultanée contre la rouille et les taches foliaires rouges sur le prunier, Indar 5EW – 150 ml/ha et Karamat 2.5EW – 300 ml/ha sont approuvés. Les insecticides efficaces contre la tordeuse du prunier sont : Delegate 250WG – 100-120 ml/ha et Coragen 20SC – 16-30 ml/ha. Pour la lutte contre la cochenille du prunier, Movento 100SC – 0,075-0,1 % ou Proximo – 28-70 ml/ha sont recommandés.

Au début du mois de juillet, la maturation des fruits commence pour les **cultivars précoces de pêchers** et durant cette période, aucune pulvérisation n'est effectuée sur eux. Pour les cultivars tardifs, des traitements contre l'oïdium, la pourriture brune, l'Anarsia, la tordeuse orientale du pêcher et les pucerons sont nécessaires.

Contre l'oïdium, l'un des fongicides suivants est utilisé : Difcor 250EC – 20 ml/ha, Embrelya – 150 ml/ha, Indar 5EW – 150 ml/ha, Karamat 2.5EW – 300 ml/ha, Cosavet DF – 150 g/ha, Kumulus DF – 750 g/ha, Luna Experience – 50 ml/ha, Miclophi – 32-60 ml/ha, Password 25WG – 50 g/ha, Ritual – 32-60 ml/ha, Sercadis - 15 ml/ha, Signum – 45 g/ha, Systhane 20EW – 15-36 ml/ha, Systhane Ecozom EW – 65-200 ml/ha, Score 250EC – 20-30 ml/ha, Solfo 80WG – 750 g/ha, Sulgran - 500 g/ha, Soufre WG – 600 g/ha, Thiovit Jet 80WG – 600 g/ha, Topaz 100EC – 50 ml/ha, Flosul – 500 ml/ha, Fontelis SC – 120 ml/ha, Heliosoufre – 125-500 ml/ha, Hercules 120SC – 15-25 ml/ha. Parmi les fongicides listés, Indar 5EW – 150 ml/ha, Karamat 2.5EW – 300 ml/ha